



22-04-2024

Permanence des impôts : une équipe de bénévoles disponible

La Ville de Besançon, en partenariat avec le CCAS et le Centre des Finances Publiques, met à disposition une équipe de bénévoles afin d'aider les Bisontins à remplir leurs déclarations papier de revenus aux impôts.

Ce service d'aide est mis en place à la Maison des Seniors située 8 Rue Pasteur à Besançon, du mardi 6 mai au vendredi 23 mai de 9 heures à midi et de 14 heures à 16 heures 30.

Il n'y aura pas de permanence les lundis ainsi que les jeudi 8 et vendredi 9 mai.

Documents à fournir :

- Le formulaire de déclaration 2025 ;
- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2024;
- Mot de passe de messagerie personnelle et identifiants impôts.

Contacts

Élise AEBISCHER - Adjointe à la maire déléguée à la relation aux usagers

Franck DESGEORGES – Directeur des Relations usagers